

ECN-1160 : Criminalité et économie

NRC 89477

Automne 2013

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce cours porte sur plusieurs aspects liés aux crimes économiques et à la criminalité en général. Plus particulièrement, des thèmes comme l'évasion fiscale, la contrebande d'alcool et de cigarettes, le travail au noir et la prostitution peuvent y être abordés. Le cours s'intéresse également aux effets dissuasifs du système pénal ainsi qu'aux effets de différentes politiques de répression de la criminalité.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca

Plage horaire :

Sur Internet

- 00h00 à 00h00 Du 3 sept. 2013 au 13 déc. 2013

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours :

<https://www.portaildescours.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=47419>

Coordonnées et disponibilités

Guy Lacroix
Professeur

Guy.Lacroix@ecn.ulaval.ca

Soutien technique :

Centre de services APTI

Pavillon Charles-De Koninck, local 1444

[Site Web du Centre APTI](#)

✉ apti@fss.ulaval.ca

418-656-2131 poste 3278

	Automne / Hiver	Été
Lundi	8h00 à 17h00	8h30 à 16h30
Mardi	8h00 à 17h00	8h30 à 16h30
Mercredi	8h00 à 17h00	8h30 à 16h30
Jeudi	8h00 à 17h00	8h30 à 16h30
Vendredi	8h00 à 17h00	8h30 à 16h30

Sommaire

Description du cours	3
Introduction	3
Objectif général du cours	3
Contenu du cours	3
Approche pédagogique	4
Démarche d'apprentissage	4
Mode d'encadrement	4
Contenu et activités	4
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	5
Examen intra (en ligne)	5
Examen en classe	6
Barème de conversion	6
Plagiat	6
Règles disciplinaires	6
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	7
Évaluation de la qualité du français	7
Inscription pour le lieu d'examen	7
Politique d'absences lors des examens	8
Évaluation de l'enseignement	8
Étudiants avec déficience physique, trouble d'apprentissage ou mental	8
Matériel didactique	8
Liste du matériel obligatoire	8
Matériel informatique et logiciels	8
Bibliographie et annexes	9
Bibliographie	9

Description du cours

Introduction

Ce cours porte sur plusieurs aspects liés aux crimes économiques et à la criminalité en général. Plus particulièrement, des thèmes comme l'évasion fiscale, la contrebande d'alcool et de cigarettes, le travail au noir et la prostitution peuvent y être abordés. Le cours s'intéresse également aux effets dissuasifs du système pénal ainsi qu'aux effets de différentes politiques de répression de la criminalité.

Ce cours ne suppose aucune connaissance préalable en économie. Le cours est destiné aux étudiants d'économie, mais également à ceux issus de divers milieux académiques qui souhaitent compléter les cours de criminalité liés à d'autres disciplines telles que la criminologie, la sociologie et la psychologie. Le cours débute par une introduction à l'économie de la criminalité, mais souligne également la nature interdisciplinaire de l'étude de la criminalité.

Ce « Plan de cours » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il vous informe notamment sur les caractéristiques de base du cours (objectifs, approche, modalités d'encadrement, etc.), sur les activités d'apprentissage proposées, les modalités d'évaluation et le matériel didactique nécessaire.

Bonne lecture et bon cours!

Objectif général du cours

Ce cours a deux objectifs principaux. Le premier consiste à introduire l'approche « économique » de l'analyse de la criminalité, et en particulier la façon dont la théorie économique perçoit le comportement des criminels. Le deuxième objectif utilise l'approche économique pour évaluer les politiques publiques visant à prévenir ou à réduire la criminalité.

Le cours se veut une introduction à l'économie du crime. En conséquence, seuls les outils économiques de base seront utilisés, lesquels seront élaborés au besoin. Cependant, les outils économiques peuvent être très efficaces pour comprendre le comportement des criminels à l'égard de nombreux crimes, particulièrement ceux commis contre les biens. En outre, les outils économiques sont utiles à la compréhension des choix auxquels sont confrontés les législateurs et les décideurs relativement à l'allocation des ressources (police communautaire, justice réparatrice, intervention précoce, plus de policiers vs des peines plus sévères, etc.)

À l'instar de nombreux cours d'économie, l'accent ne portera pas sur les réponses aux questions liées à la criminalité, mais plutôt sur l'apprentissage d'outils qui peuvent être utilisés pour répondre à certaines de ces questions. Comprendre et prévenir la criminalité requiert une approche multidisciplinaire. Dans ce cours, nous nous concentrons sur le développement des idées de la science économique

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, vous serez en mesure :

- de comprendre l'approche économique de la criminalité
- de discuter des implications de cette approche relativement à la conduite des politiques publiques
- d'analyser certains changements législatifs proposés au cours des dernières années

Contenu du cours

No	Titre	Date
1	Introduction à l'économie du crime	3 septembre
2	Le crime comme choix rationnel	16 septembre
3	Le coût du crime	23 septembre
4	Pauvreté et criminalité	30 septembre
5	La dissuasion du crime	7 octobre
6	Examen intra (maison)	24 octobre

7	Semaine de lecture	28 octobre – 2 novembre
8	Le marché noir et l'évasion fiscale	4 novembre
9	Gang de rue : une analyse socio-économique	18 novembre
10	La prostitution et les drogues illicites	25 novembre
11	La corruption	2 décembre
12	Examen final (en classe)	12 décembre

Approche pédagogique

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage relativement autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation. Toutefois, en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction de la personne assurant l'encadrement durant tout votre cheminement. Vous demeurez, bien sûr, la seule personne gestionnaire de votre temps, mais devez toutefois vous engager à remettre les travaux notés, à effectuer le ou les examens sous surveillance aux moments prescrits et s'il y a lieu, participer aux activités d'apprentissage collaboratives.

De plus, cette prise en charge est soutenue par la personne responsable de l'encadrement pendant toute la session. Sa tâche est de vous faciliter les conditions d'apprentissage et de vous aider dans votre démarche, de façon à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Démarche d'apprentissage

À l'intérieur de chacun des modules dans la section Feuille de route du site de cours, vous retrouverez les informations suivantes :

- Une introduction
- Les objectifs spécifiques du module
- Les lectures obligatoires et complémentaires
- Une présentation PowerPoint. À l'occasion, celle-ci sera narrée.
- Des capsules vidéo (occasionnellement)
- Des liens internet
- Des questions de réflexion à discuter sur le forum du cours

Mode d'encadrement

Vous pouvez communiquer avec le responsable de l'encadrement par courrier électronique pour les questions personnelles, ou en posant vos questions sur le forum pour les questions d'intérêt général qui profiteront à toute la classe.

Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires. Seules les questions portant sur des points d'éclaircissement et montrant que vous avez lu les textes auxquels vous vous référez seront prises en compte.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<u>1- Introduction à l'économie du crime</u>	

2- Le crime comme choix rationnel	
3- Le coût du crime	
4- Pauvreté et criminalité	
5- La dissuasion du crime	
Examen intra (en ligne)	
Semaine de lecture	
6- Le marché noir et l'évasion fiscale	
7- Gang de rue : une analyse socio-économique	
8- La prostitution et les drogues illicites	
9- La corruption	
Examen final (en classe)	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen intra (en ligne)	Le 24 oct. 2013 de 18h30 à 21h30	Individuel	50 %
Examen en classe	Le 12 déc. 2013 de 18h30 à 21h30	Individuel	50 %

À chaque module, une série de questions vous est proposée dans le but de stimuler votre réflexion sur le matière qui y est présentée. Un forum est ouvert pour la durée du module (une ou deux semaines). Les étudiants sont fortement encouragés à participer au forum en proposant des réponses aux différentes questions et commentant les réponses qui y sont présentées. Les examens intra et final s'inspireront directement de ces questions. Le responsable du cours pourra intervenir au besoin dans la discussion afin de s'assurer que des pistes de réflexion ne sont pas omises, ou pour proposer d'autres pistes de réflexion.

L'évaluation dans les examens intra et finaux se fonde sur le pertinence des réponses. En particulier, les réponses doivent reposer sur les textes obligatoires.

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Examen intra (en ligne)

Titre du questionnaire :	Examen intra
Période de disponibilité :	Le 24 oct. 2013 de 18h30 à 21h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	50 %

Directives :

L'examen comporte huit questions. Certaines comptent pour 10 points, d'autres pour 15 points. Vous devriez avoir suffisamment de temps pour répondre aux huit questions. Chacune de vos réponses sont limitées à 300 mots. Un compteur de mots apparaît au bas de l'écran à droite. Vous serez avisés quand votre réponse excédera 300 mots.

IMPORTANT: L'ordinateur ne transmet que les 300 premiers mots de vos réponses au correcteur. Les mots supplémentaires ne peuvent donc pas être pris en compte.

Essayez, autant que possible, de faire appel aux textes (même brièvement) dans vos réponses.

Bonne chance !

Guy Lacroix

Consignes techniques

Une fois que vous aurez débuté l'examen, vous devrez le compléter intégralement dans les délais requis.

Vous devez effectuer le «Quiz de pratique et vérification» avant l'examen. Celui-ci est disponible sous l'onglet Questionnaires. De cette façon, vous vous assurez que vous êtes techniquement capable de compléter l'examen.

Autres conseils techniques:

- Désactivez tout logiciel bloqueur de fenêtres contextuelles (popup killer).
- Utilisez de préférence une connexion avec un fil réseau et non le sans-fil.
- Si vous utilisez un ordinateur portable, assurez-vous d'avoir le fil d'alimentation bien branché pour ne pas perdre de temps si vous manquez de batterie.

Si vous avez des problèmes techniques durant l'examen, communiquez avec le centre de services APTI de la FSS (418-656-2131 poste 3278).

Examen en classe

Date et lieu : Le 12 déc. 2013 de 18h30 à 21h30, À préciser

Mode de travail : Individuel

Pondération : 50 %

Directives de l'évaluation :

L'examen comportera des questions à développement et des questions à choix multiples. Les questions à développement seront choisies parmi les « questions de réflexion » proposées à chaque module, ou s'en inspireront grandement.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	66	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	65,99
C	60	62,99
C-	56	59,99
D+	53	55,99
D	50	52,99
E	0	49,99

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études (mai 2009).

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils lui offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Évaluation de la qualité du français

Les fautes de français seront sanctionnées conformément à la politique en vigueur à la Faculté des sciences sociales.

Inscription pour le lieu d'examen



Aux étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec : inscription obligatoire pour le lieu d'examen.

Les étudiants résidant, durant leurs études, à plus de 100 km de la ville de Québec doivent procéder à l'inscription pour le lieu d'examen. Si le cheminement de votre cours ne prévoit pas d'examen en salle, ou si vous prévoyez passer votre examen à Québec, vous n'avez évidemment pas à vous inscrire pour le lieu d'examen. Il est entendu que l'étudiant résidant au Québec doit passer ses examens au Québec.

Si vous omettez de vous inscrire, il nous est impossible de savoir à quel endroit nous devons expédier votre questionnaire d'examen; le cas échéant, vous devrez alors passer votre examen à Québec.

Si votre inscription est effectuée après la date limite, il nous est impossible de garantir que vous puissiez passer votre examen dans votre région.

Politique d'absences lors des examens

L'étudiant devra présenter un document médical attestant de son incapacité à se présenter à l'examen. Un billet mentionnant uniquement que l'étudiant s'est présenté à une clinique médicale ne sera pas accepté.

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Étudiants avec déficience physique, trouble d'apprentissage ou mental

Les étudiants en situation de handicap qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du Centre d'aide aux étudiants doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que leurs mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui estiment être admissibles à de telles mesures mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le Centre d'aide aux étudiants au 656-2880, le plus tôt possible.

Le Centre d'aide aux étudiants vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : www.aide.ulaval.ca.

Matériel didactique






Liste du matériel obligatoire

Tout le matériel didactique se retrouve à l'intérieur des [feuilles de route](#).

Matériel informatique et logiciels

Pour pouvoir suivre ce cours dans sa version électronique, vous avez besoin d'un navigateur au choix, du lecteur PDF Adobe Reader, d'une version à jour de JAVA et du lecteur vidéo Adobe Flash Player. Si vous avez besoin de soutien technique, vous devrez peut-être installer le logiciel de contrôle à distance **Team Viewer** disponible à [cette page](#).

Logiciels		Adresse web	Prix
Navigateurs	 Microsoft Internet Explorer 8.0 ou +	<ul style="list-style-type: none">• Téléchargement• Procédure d'installation (PC)	Gratuit
		<ul style="list-style-type: none">• Téléchargement• Procédure d'installation PC, Mac et Linux	

	Google Chrome 17 ou +		
	 Mozilla Firefox 3.6 ou +	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement • Procédure d'installation PC, Mac et Linux 	Gratuit
	 Apple Safari 5.1.2 ou +	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement 	
Lecteur PDF	 Adobe Reader version 8.0 ou +	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement 	Gratuit
Machine virtuelle	 Oracle Java 6.0 ou +	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement 	Gratuit
Plugiciel complémentaire	 Lecteur Adobe Flash	<ul style="list-style-type: none"> • Téléchargement • Procédure d'installation (PC) • Procédure d'installation (Mac) • Procédure d'installation (Linux) 	Gratuit

Bibliographie et annexes

Bibliographie

La bibliographie se retrouve à l'intérieur des feuilles de route.